



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

artisanat

Question écrite n° 115055

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur les propositions exprimées par l'union professionnelle artisanale (UPA). L'UPA souligne l'inquiétude des chefs de petites entreprises face à une dérive qui tendrait à faire supporter par l'entreprise, de façon trop systématique, tous les risques liés à la santé des salariés. Elle propose de soumettre toute création ou transposition de texte européen concernant la santé au travail à une évaluation rigoureuse des progrès effectivement attendus pour la santé des salariés. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115055

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 52